



Le 13 Octobre 2011

FLASH SAFRAN / THALES

SagemDS

Mouvements à SagemDS

Mobilisation :

Montluçon :	450	/	1220	(les postés du soir et de nuit sont pas comptabilisés)
Poitiers :	450	/	550	
Dijon :	200	/	260	
Valence :	100			
Manif à Paris :	+ de 800 manifestants (débrayage journée complète)			

Plus de 2000 Salariés en grève à SagemDS

Info rapide sur le CCE

Aucune information sur les projets de regroupement entre Safran et Thales.

La Direction joue la **grande Muette**.

Un délit d'entrave a été voté par les élus du CCE. → **Un avocat a été désigné.**

Pétition → 3235 Signataires → plus de la moitié des salariés

Le délit d'entrave est le fait de porter atteinte à la mise en place et au bon déroulement de la mission des représentants du personnel. Cette infraction est inscrite dans le Code du travail dans l'article [L2328-1](#).

Ainsi, dès lors que l'employeur s'oppose à la constitution ou au fonctionnement d'une institution représentative du personnel, qu'elle soit élue ou désignée, il s'expose à une sanction pénale. Ce délit est source de nombreuses condamnations devant le tribunal correctionnel.

Une délégation a été reçue à Safran

Présent : Bérard, Chartier, Petitcolin et 2 personnes par organisation syndicale.

Résultat des courses → **Toujours la grande Muette.**

La Cgt appelle à amplifier le mouvement pour obtenir des garanties d'emplois, des conditions de travail satisfaisantes et un statut social digne dans les différents bassins industriels.